

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 09 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 09 mars à 20 heures, les membres du Conseil municipal légalement convoqués le 03 mars 2026 se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Marcel JAEGER, Maire.

Etaient présents : Marcel JAEGER, Valérie GUILLOUX, Anne JAEGER, Martine MACE, Thomas MONGODIN, Rémy RIVOAL, Benoît VANDERMERSCH, Sophie PIEDOUE.

Excusées : Eva VADCARD, Sophie-Elodie D'HOINE.

Habitants de Cintheaux présents : Elodie MAGNE, Théo POTTIER.

- COMPTE-RENDUS DES REUNIONS

Benoît VANDERMERSCH et Sophie PIEDOUE ont participé le 5 mars 2026 à l'assemblée générale du SMICTOM qui a voté son budget. Cela a été l'occasion d'échanges sur ses interventions dans la commune.

- DELIBERATIONS

N° 2026/03/01 : RETRAIT DE LA DELIBERATION n° 2026/02/02 :

Suite à la demande de la préfecture et du fait que tous les règlements ont été effectués, le conseil municipal retire la délibération n° 2026/02/02 concernant l'autorisation de mandatement des dépenses d'investissement à hauteur de 25%.

REPORTS DE DELIBERATIONS

Les élus n'ayant pas reçu les éléments nécessaires, dont le compte de gestion, il est décidé à l'unanimité que les points suivants qui étaient mentionnés dans la convocation à la présente réunion et qui devaient faire l'objet de votes seront examinés au prochain conseil municipal, le 20 mars 2026 :

- Approbation du compte administratif
- Approbation du compte de gestion
- Affectation des résultats
- Budget primitif 2026
- Vote des taux d'imposition 2026

- INFORMATIONS DIVERSES

- Sophie PIDOUE a engagé une démarche auprès de la CDC pour une demande de travaux sur des nids de poule qui se sont formés sur la voie se situant entre la rue de la Malle Poste et celle du chemin du parterre à Cintheaux. En l'absence de réponse, elle vient de relancer la CDC.

- Prochaines réunions envisagées :

- . conseil municipal d'installation : vendredi 20 mars 2026 à 20 h
- . conseil municipal, avec notamment audition de NEOEN : lundi 30 mars 2026 à 20 h
- . conseil municipal et notamment vote sur le projet de parc éolien : lundi 27 avril à 20 h

Vu par le Maire de la commune de Cintheaux pour être affiché le 10 mars 2026 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A Cintheaux, le 10 mars 2026

Le Maire
Marcel JAEGER

